

LA REFORME DE L'ANNEE 1991 ET SES CONSEQUENCES SUR L'EXPLOITATION AGRICOLE

ANILA BOSHNIJAKU (*)

Pendant la période 1945-1990, en Albanie a existé le système socialiste de l'économie. Concernant l'agriculture, jusqu'en 1990, la quasi totalité des terres était pratiquement nationalisée. Les agriculteurs ne pouvaient utiliser à des fins de production personnelle qu'un petit arpent de terrain ne devant pas passer deux cents mètres carrés. Ils n'étaient que des salariés des fermes d'état ou des coopératives, auxquels n'était reconnu aucun intérêt au profit personnel dans la production. C'est pourquoi «Le besoin de propriété privée était si fort que les paysans sont allés jusqu'à délimiter leurs nouvelles terres avec des lignes téléphoniques».

L'agriculture albanaise était la première branche qui a subi une réforme économique très profonde. Cela pour les raisons suivantes:

– D'abord pour des raisons économiques: l'agriculture est la branche principale de l'économie albanaise. Elle fournit 53% de la production intérieure brute et emploie 47% de la force de travail (chiffres de l'année 1990).

– Deuxièmement, pour des motifs sociaux: la politique suivie pendant les 45 dernières années visant le maintien de la population à la campagne joint à un accroissement démographique annuel de 3%, a fait qu'en 1991, environ 65% des Albanais vivaient et travaillaient dans des zones rurales.

– Troisièmement, pour des motifs politiques: les espaces ruraux durant 50 ans ont été presque totalement isolés du monde et organisés en coopératives et fermes d'état de type stalinien, qui constituaient le plus fort et le plus sur appui des communistes en Albanie.

Le talon d'Achille de cette réforme a été «La loi sur la terre», proclamée par le Parlement le 19 Juillet 1991.

Elle prévoit:

- le démantèlement des coopératives existantes (70% de SAU);
- la distribution de la terre gratuitement et d'une manière égalitaire entre les membres des ex-coopératives avant le 31 Juillet 1991;
- l'écart du principe de la restitution

Abstract

In the year 1990, Albania, like all the other countries of Eastern Europe, started the restructuring of its national economy, that means it started a deep economic reform. Because of economic and political reasons, this reform was first applied in agriculture field. "The land law", approved by the Albanian parliament on July 19, 1991, was "Achilles heel" for the reform. This item presents and expresses an evaluation of the situation in which the today's Albanian agriculture happens to be, the problems it encounters and their consequences. This is performed better through elements in surveys level and personal impressions, thus no quantity data are given which makes the problem difficult for the moment.

Résumé

En 1990 pour l'Albanie, comme pour tous les pays de l'Est a commencé la restructuration de l'économie nationale. Une profonde réforme économique a eu lieu. Cette réforme a commencé par l'agriculture. Cela pour des raisons économiques et sociales. Le talon d'Achille pour cette réforme a été «La loi de la terre», approuvée par le parlement albanais en 19 juillet 1991. Ce travail passe en revue et exprime une évaluation de la situation dans laquelle se trouve l'agriculture d'aujourd'hui en Albanie, les problèmes qu'elle rencontre et ses conséquences. Cela est fait plutôt par des éléments au niveau de sensations, c'est à dire pas prouvés par des données quantitatives, ce qui n'est pas facile pour le moment.



(*) Université de Tirana, Albania.

des terres aux beys, les anciens propriétaires de l'avant guerre;

– tous les autres ex-propriétaires de l'avant 1945 seront remboursés pour une partie ou pour toutes leurs terres;

– l'interdiction du moins, pour trois années à venir, de la vente ou l'achat des terres a fin de prévenir l'exode rural. La location est autorisée en juin 1993;

– l'interdiction pour les étrangers de la possibilité d'acheter des terres, mais la location est cependant autorisée pour les étrangers voulant construire pour l'industrie, le tourisme etc.;

– les paysans qui reçoivent des terres sont, pour leur part, tenus de cultiver celles-ci au risque de perdre leur droit. La conséquence de la mise en pratique de cette loi est que la plus grande partie de la terre agricole a été privatisée en créant d'autour 400.000 exploitations privées avec une surface moyenne de 1,36 ha/famille et variant de 0,6 à 3 ha/famille selon les régions (en milieu rural, la famille compte 5 à 6 personnes). La nouvelle structure des exploitations se présente par le **tableau 1**.

La nouvelle structure de la propriété représentée par ce tableau démontre le renversement radical des rapports agraires. Mais elle a mis en évidence aujourd'hui beaucoup de problèmes, dont la solution conditionne la marche du procès de restructuration économique et organisationnelle de l'agriculture albanaise.

Conséquences de la réforme sur l'exploitation

Cette nouvelle structure foncière caractérisée par l'installation d'un nombre élevé (plus de 400 mille) de micro-exploitations appelées «fermes privés», dont les caractéristiques principales sont:

1 - la taille très réduite (de 0.5 ha dans les montagnes à 4 ha dans les plaines littorales);

2 - le morcellement accentué (distribution égalitaire même du point de vue des qualités des terres au niveau du villages);

3 - le caractère familiale et l'autoconsommation.

L'exploitation paysanne albanaise d'aujourd'hui se confronte aux problèmes suivants:

1 - problèmes au niveau de la définition et de la mesure du revenu tiré de l'exploitation, lié à la présence de facteurs personnels (travail familial, capitaux personnels, terres en propriété). Une fois soustrait du produit obtenu le montant des charges réelles (ce qui a été réellement déboursé) il reste un

Tableau 1 Effets de la réforme foncière sur la structure des exploitations.

	1990	1993
1. Fermes d'Etat		
a. Surface cultivée (ha)	170.000	0
b. Nombre de fermes	160	0
c. Surface moyenne (ha)	1.070	0
2. Cooperatives agricoles		
a. Surface cultivée	530.000	0
b. Nombre de coopératives	492	0
c. Surface moyenne	1.057	0
3. Exploitations privées (petites dimensions)		
a. Surface cultivée (ha)		
b. Nombre d'exploitations	0	600.000
c. Surface moyenne (ha)	0	467.000
4. Exploitations privées (grandes dimension)	0	1.3
a. Surface cultivée (ha)		
b. Nombre d'exploitations		
c. Surface moyenne (ha)	0	15.600
	0	30
	0	500

Source: Christensen, 1993, pg. 9.

revenu (le revenu agricole) qui sert à rémunérer les charges supplétives, c'est à dire celles qui correspondent aux facteurs personnels mise en oeuvre sur l'exploitations;

2 - problèmes liés à la répartition de ce revenu entre les besoins de la famille et ceux de l'unité de production. En effet, ce revenu obtenu ne peut pas seulement être affecté à la consommation du ménage, il doit aussi servir à renouveler et à accroître la capacité de production. Il arrive souvent que les besoins de la famille, donc de ses conditions de vie, soient sacrifiés aux exigences du développement de l'unité de production;

3 - problèmes liés à la main d'oeuvre. Une large majorité des femmes travaillent sur les exploitations. Souvent le travail de ces femmes se caractérise encore par un émiettement des tâches qui ne leur permet pas d'avoir une vue d'ensemble sur les décisions qui continuent à être prise par le mari seul. Les femmes revendiquent donc une reconnaissance de leur rôle qui doit aboutir à une véritable cogestion assortie d'une possibilité de représenter l'exploitation à l'extérieur et de répercussion en matière de droits sociaux (retraite). Les fils et les filles travaillent comme aides familiaux. Mais, en général, on ne doit pas prendre en considération leur travail lorsqu'ils sont salariés d'Etat parce qu'on suppose que pendant au mois 20 jours par mois ils sont occupés à leur travail;

4 - problème lié à la structure de la production. Le passage d'une agriculture

socialisée et pratiquée sur des unités de production de grandes dimensions à des micro-exploitations familiales a déterminé l'abandon des techniques de production à haute productivité et a apporté l'augmentation des produits destinés à l'autoconsommation. Cela entraîne un changement sur le marché en dépit des produits qui nécessitent une transformation agro industrielle. Donc, on parle des exploitations où manque une spécialisation exerçant la polyculture et l'élevage a la fois. Ces «choix» définissent le caractère familial de l'exploitation d'une part et l'instabilité des marchés agricoles d'autres part;

5 - problèmes liés aux facteurs de production.

a) La terre disponible

Comme on a déjà dit, la taille des exploitations est très réduite, variant généralement, entre 0.5 ha dans les montagnes et 4 ha dans les plaines littorales. Le foncier est morcelé (distribution égalitaire même du point de vue de la qualité des terres au niveau du village) sur 2 ou 3 endroits du territoire villageois, d'après les qualités des terres et selon la possibilité d'irrigation. L'utilisation du foncier se fait surtout d'après le mode de faire valoir direct mais il existe aussi le droit du fermage. Malgré l'existence de la loi sur le marché foncier l'Albanie est également encore loin de réunir les conditions nécessaires à l'instauration d'un vrai marché foncier. Il existe le risque potentiel que le prix de la terre aug-

mente beaucoup parce que le paysan n'acceptera de vendre sa terre qu'à un prix élevé pour lui garantir de vivre «tranquille» en ville (ou la vie est plus chère qu'à la campagne), favorise aussi l'absence d'un marché foncier régulé par le libre jeu de l'offre et de la demande.

b) Capital des exploitations

Tout ce qu'on peut nommer comme capital productif des exploitations comprend l'élevage, des bêtes de trait quel quefois et des arbres fruitiers. Les matériels agricoles appartiennent à des personnes privées et les agriculteurs payent leurs services. L'utilisation de la traction animale, surtout dans les villages collinaires se fait en coopération entre les agriculteurs, ou en payant le service à un prix occasionnel.

c) Le travail

Actuellement chaque famille représente une exploitation. Elle est composée en général de plus de cinq personnes, dont au moins deux sont en âge de travailler et travaillent sur leur exploitation. Donc, il s'agit de main d'oeuvre familiale, il n'existe pas de rémunération de travail (comme un élément des charges) parce qu'il n'y a pas de salariés. Il y a une conception unique de l'activité productive et du ménage. Donc, la reproduction de la famille et de l'exploitation sont étroitement liées entre elles. Le nombre des femmes travaillant sur l'exploitation est importante. Il existe, quand même, une sorte de division du travail au sein de la famille. Ainsi, les femmes s'occupent plus des opérations plus simples comme par exemple la transformation des produits etc. Pour les membres de famille étant salariés d'Etat on doit noter que leur travail ne doit pas être pris en considération parce que normalement ils doivent être occupés plus que 20 jours à leur travail.

En ce qui concerne le rapport entre le travail manuel et le travail mécanisé on peut dire qu'il varie selon le niveau des moyens financiers des exploitations. Bien entendu que les exploitations ayant des moyens suffisants préfèrent plus le travail mécanisé. Néanmoins, pour les opérations les plus importantes comme la préparation du sol la plupart des exploitations utilisent le travail mécanisé.

d) Sources financières

La taille réduite, les fortes disponibilités en main d'oeuvre cause une situation financière faible. Par conséquent, les

gens cherchent des activités extérieures comme complément de source financière (soit les activités non agricoles, soit l'émigration temporaire. Mais il faut noter que le coût d'opportunité est très faible).

Conséquences de cette réforme sur l'exploitant

La grande différence entre les paysans d'autrefois appelés agriculteurs et les paysans des ex-coopératives d'aujourd'hui est leur passage en exploitants privés. «Pendant une période de 45 années, le pouvoir totalitaire communiste a entrepris "au nom du progrès" une action systématique pour la liquidation de la classe paysanne classique, pour le changement de ses valeurs et la destruction de ses liens avec la terre».

Le système socialiste de l'organisation de l'agriculture a modifié en premier lieu les relations entre la terre et le travail en faisant perdre le sens de la responsabilité du travail. La concentration des moyens de travail dans des fermes d'Etat d'une grandeur de 4.000 ha à 5.000 ha avec un grand nombre de travailleurs a transformé même le contenu du travail agricole. Il a perdu ses qualités principales comme le caractère polyvalent et hétérogène pour se rapprocher de son «objectif», le travailleur agricole.

L'esprit d'initiative du paysan albanais a disparu. Les agriculteurs sont devenus des paysans dénaturés avec des réflexes administratifs, comme le respect de l'horaire de travail, la réalisation de la norme définie par l'Etat, qui n'expriment plus leur passion pour la terre et pour l'élevage. Ils ont perdu la notion de la propriété privée.

Un ensemble de questions se pose dans une telle situation: Est-ce que ce paysan, privé pendant 45 ans de tout esprit d'initiative sera capable de participer réellement à l'activité de production et à s'adapter aux stratégies de marché? Peut-on attendre actuellement de ces paysans privés de machines agricoles et de capital, qu'ils prennent le risque d'avoir une ferme indépendante ou de devenir un petit entrepreneur privé? Quel sera le coût et la durée de ce processus?

Les agriculteurs albanais sont conscients de leur attitude et des conditions pesantes du travail, mais ils ont encore beaucoup d'incertitudes concernant la position que le nouveau système leur réserve. Dans ce contexte on remarque deux tendances. La majorité d'entre eux invoque comme motif «la peur de l'avenir» ou la justifie par le fait qu'ils ne voient pas l'existence d'un système complet de garanties tandis

que l'autre partie des agriculteurs expriment euphorie et optimisme. «Si le système économique d'aujourd'hui est le contraire de l'ancien, alors les conditions de travail et de vie vont s'améliorer».

De nombreux paysans n'ont pas de conceptions claires de l'économie de marché ainsi que du processus de la privatisation des terres agricoles.

Pendant les 45 années d'existence du système socialiste de l'agriculture c'était l'Etat qui achetait toute la production et les paysans ont été habitués à cette situation. Actuellement, au contraire, tout dépend d'eux. Les consultations des experts du Ministère de l'Agriculture à Tirana nous ont amenés à la conclusion suivante: il y a beaucoup de gens qui attendent encore que la solution de leurs problèmes vienne d'en haut. Cela est une conséquence du fait qu'ils sont habitués à la planification centralisée et maintenant ils découvrent maintenant que les moyens de production dans le marché libre sont très chers, et que la commercialisation des produits n'est pas facile. «Vous nous avez plongés dans l'eau alors que nous ne savons pas nager», disent quelques exploitants.

Face au plus grand problème de l'agriculture albanaise d'aujourd'hui, concernant la parcellisation, les paysans sont devenus passifs et restent dans l'attente de ce qui va se produire.

Tous ces agriculteurs sont convaincus que ce retour à une forme plus traditionnelle d'agriculture est une ouverture vers une économie de marché. Ils sont engagés inexorablement, comme l'exprime un sociologue albanais: «ici c'est la tradition de maîtriser un lopin de terre et de lutter pour survivre».

Voyant la situation dans laquelle se trouve l'exploitant albanais d'aujourd'hui deux questions principales se posent:

Donc, on constate que l'agriculture albanaise se trouve fondée sur une exploitation:

- d'une taille extrêmement réduite et, en plus, morcelée;
- très chargée de main d'oeuvre surtout en main d'oeuvre féminine dont le coût d'opportunité est très faible;
- autarcique, orientée vers l'autoconsommation ce qui entraîne une pénurie d'approvisionnement des marchés des villes;
- une basse capacité de se moderniser, de dégager un surplus, à se reproduire à cause d'une structure foncière contraignante et un manque de moyens financiers.

Il se pose donc la question: Comment faire croître ces exploitations dans l'avenir? La réponse n'est pas facile et exige



beaucoup d'études.

Concernant la terre, il faut agir surtout sur les facteurs freinant la croissance, dont le plus évident est l'existence des exploitations homogènes. Il nous faut créer une inégalité quelconque. La croissance va dépendre de la politique agricole qui va être appliquée. Il existe déjà les premières tendances. Les voilà.

Différenciation entre agriculteurs

Conditionnées aux lois de la terre et aux particularités géographiques du pays les inégalités entre agriculteurs sont évidentes. Les propriétaires de terre dans les zones de plaine ont les meilleurs terrains agricoles. Ils occupent 32% de la superficie et ont des exploitations de 2.5-3 ha. Ceux de la zone collinaire occupent 37% du terrains de 1-2 ha, tandis que ceux de la zone montagneuse où les terrains sont pauvres et accidentés, ont des exploitations de 0.4-0.8 ha.

Les études effectuées par les chercheurs de l'Université de l'Agriculture de Tirana ont montré que plus de 80% des agriculteurs sont à un niveau de subsistance ou semi subsistance. En

réalité il existe déjà quatre groupes d'exploitations:

a) Ce groupe représente ceux qui sont au niveau de subsistance. Ces petites exploitations exercent une faible activité. Elles achètent difficilement des intrants et ne commercialisent pas leurs produits.

b) C'est le groupe des exploitations au niveau de semi-subsistance. Il se distingue du premier groupe par leur initiative et le début du contrat avec le marché. Les exploitations sont arrivées à produire des excédents de leur consommation et à les vendre sur le marché le plus proche. Les agriculteurs de ce groupe investissent dans l'achat des intrants, des machines agricoles, etc.

c) Le troisième groupe, relativement plus petit a élargi la gamme de ses produits pour le marché en augmentant le pourcentage de la consommation interne. Ces exploitations grâce à l'achat des tracteurs des machines agricoles et des moyens de transport sont même passées à l'activité des services en s'assurant des revenus suffisants.

d) Ce dernier groupe représente une nouvelle expérience pour l'Albanie Il est représenté par les associations des

agriculteurs privés. Elles sont créées à l'initiative libre des paysans. Actuellement en Albanie il y en a 89 et elles occupent 0.75% de la superficie. Comme ces chiffres le démontrent, le nombre des associations n'est pas assez important à cause des facteurs comme/le manque d'expérience dans ce domaine, le manque de soutien d'Etat et surtout l'hostilité manifestée par les exploitants albanais pour les coopératives de type communiste telles qu'elles ont existé pendant 45 ans.

Dans nos conditions la première chose à faire est la favorisation du marché foncier endonnant aux agriculteurs le droit de propriété. Il faut aider l'agriculteur comme producteur à travers le crédit hypothécaire visant la croissance foncière venant des terres vendues entre les voisins.

Concernant la main d'oeuvre excédentaire:

C'est un sujet large et importante dont la réponse n'est pas facile en pratique pour les conditions où se trouve l'économie albanaise. et qui dépasse les limites de nos objectifs et de nos possibilités. Mais compte tenu de l'expérience des autres pays, qui ont des problèmes de structure comme le notre, (la Grèce par exemple), on peut relever entre autres:

a. Le développement des secteurs non agricoles, ayant comme conséquences la création d'emplois non agricoles par les secteurs non agricoles.

b. L'émigration extérieure: a résolu pour le moment pas mal de problèmes liés à la subsistance et le développement économique des familles paysannes. Pour qu'il joue son rôle, cette émigration doit être accompagnée de transaction des terres entre paysans. Après l'approbation de la loi concernant la vente de la terre, il est seulement le facteur psychologique venant de l'incertitude de l'exploitant pour vivre en avenir sans terre, qui empêche la réalisation de cette condition.

c. L'adoption d'une politique de planification familiale. visant la diminution des naissances de la population agricole. Selon les démographes, avec un enfant par famille, la population se trouve réduite de moitié en 30 ans.

Concernant le capital de l'exploitation: Il faut que le gouvernement albanaise aide les agriculteurs pour augmenter le niveau du capital sur exploitation. Le crédit agricole doit jouer un grand rôle. On ne veut et on ne peut pas prétendre aller vers des grandes exploitations capitalistes.

On vise le développement d'exploitation familiale marchande, la considérant comme la forme la plus efficace pour le moment actuel. ●